



Cet automne, découvrez la Marne !

Voyagez en Champagne à petits prix

Envie de changement et de vous déconnecter de votre quotidien ?
A seulement deux heures de Paris, la Marne est la destination idéale pour sortir de votre routine et vous dépayser.

- Je me souviens d'un documentaire « de REIMS à TROYES » réalisé par un journaliste en delta plane et là aussi pas l'ombre d'une éolienne. Il a fallu trouver les bons angles de prises de vue car il y en a pléthore.
- Les flyers et diffusions touristiques de la Champagne Ardennes sont exempts d'éoliennes

Si l'éolien ne présente pas de nuisances paysagères **ALORS POURQUOI** la documentation touristique et de mise en valeur des paysages, médiatisée, **évite soigneusement** les vues avec éoliennes ?

La charte UNESCO tente de protéger les paysages des 320 communes de la zone d'engagement, sensibles à l'oénotourisme. DIVAL et VILLENAUXE sont à 4 kms du projet mais ce n'est pas un frein pour le promoteur. C'est la zone d'exclusion des 10kms. Voir l'intervention de la **SCV et de l'UNESCO**.

Mais **ÉOLIEN = GAIN** pour les agriculteurs, les promoteurs et les communes qui n'ont plus conscience de la protection de leur environnement.

La ville de PROVINS tente aussi de protéger son environnement et le projet se situe dans l'aire de protection paysagère établie en 2017. **Comment ne pas voir des éoliennes de 184 mètres situées entre 180 et 200 mètres de hauteur et ce à 21 kms ???**

EQUILIBRE TERRITORIAL des énergies renouvelables

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-bord-eolien-premier-trimestre-2023-0>

Au 31 mars 2023 chiffres du GRAND EST, 2ème au classement derrière LES HAUTS DE France avec 575 parcs et 5859 MW. Toutes les autres régions sont très inférieures.

Total métropole : 21934 MW de puissance pour 10 000 éoliennes avec une approche de production de 40TWh mais à condition qu'il y ait du vent. Voir le désastre écologique du choix de **l'Allemagne de stopper le nucléaire**. Sa dépendance énergétique est un risque pour son économie si on lui imposait une neutralité carbone en stoppant l'exploitation des énergies fossiles....

GRAND EST	Nombre de parcs	Puissance en MW
Ardennes	64	658
Aube	106	1057
Marne	132	1272
Haute Marne	38	461
Meurthe et Moselle	17	106

Meuse	55	535
Moselle	37	367
Bas Rhin	3	26
Haut Rhin	0	0
Vosges	12	103
TOTAL	464	4578 MW

J'émetts quelques doutes sur le chiffre de la MARNE minimisé, car actuellement avec plus de **500 éoliennes** la moyenne par parc serait inférieure à 4 éoliennes ?

Bref ceci pour démontrer la disparité des installations dans le GRAND EST et en France. La MARNE cherche peut-être à ravir la médaille d'or de la SOMME . La **médaille d'argent** ne suffit plus à nos élus ?

C'est injuste pour notre département et le nombre de projets en attente et en instruction ne cesse de croître qui porterait à 1000 éoliennes pour une faible production eu égard aux besoins et si complexe à gérer en cas d'absence de vent

<https://www.rte-france.com/eco2mix/synthese-des-donnees?type=consommation#>

sur ce site en suivant la production par filière on observe que la valeur de la production éolienne (3% aujourd'hui) est exportée un peu rageant de subir les nuisances pour une si faible production !!!!

PATRIMOINE et sa protection

L'abbaye de Nesle, dans le vallon de la Noxe, a été fondée sous le règne de Clovis et est inventoriée par les Monuments Historiques depuis 1942. Elle témoigne aussi d'un site d'implantation tout à fait remarquable qui attire de nombreux touristes.

NUISANCES humaines et de bio diversité

A la lecture des observations de cette enquête, il est évident que les habitants se plaignent déjà des éoliennes existantes pour ne pas leur en imposer d'autres. Le bruit, les flashes lumineux la nuit .Il faut fermer ses stores dès l'apparition des lumières rouges. Des volets bois laissent passer le jour mais aussi les flashes.

Le projet est présenté avec des mesures de bridage donc la reconnaissance des nuisances sonores. La distance légale de 500 mètres est toujours la même qu'à l'époque des éoliennes de maxi 100 mètres de hauteur. Quelle est la cohérence sauf celle de n'avoir **plus de limite humaine** pour leur installation (Rappel : 1120m de Nesle, 840 de Bouchy, 760 des Essarts)

La densité est un facteur de ras le bol.

Pour la faune c'est désormais une recommandation DREAL que d'installer des éoliennes avec un minimum de 30 mètres de garde au sol pour les chiroptères surtout dans un environnement boisé qui favorise les échanges et le développement de l'avifaune.(2 éoliennes sont à moins de 200 mètres des forêts !!! EUROBATS non respecté et les 30 mètres de garde non respectées également)

Concernant l'impact des éoliennes sur l'avifaune voir la partie

Concilier développement éolien et prise en compte du Milan royal : Gabegie ou réalité environnementale ? Par [Lorraine Association Nature \(LOANA\)](#)

L'impact des éoliens sur les populations de chauves-souris Par la [CPEPESC Lorraine](#)

<https://lorrainenatureenvironnement.sharepoint.com/sites/Rseaunergie/ layouts/15/stream.aspx?id=%2Fsites%2FRseaunergie%2FDocuments%20partages%2FGeneral%2FSerie%20de%20formations%20%C3%A9nergies%20renouvelables%2FSerie%5Fformations%5FEnR%2FWebinaire%20Eolien%2FEnregistrement%20webinaire%2FGMT20230629%2D120650%5FRecording%5F1920x1160%2Emp4&ga=1>

qui argumente très bien les problèmes rencontrés par le milan royal et les chauve-souris face au développement éolien.

Concernant les **couloirs migratoires** il va falloir de l'astuce à nos migrateurs s'ils veulent « sauver leur peau » car la barrière éolienne du nord de l'Aube jouxtant celle du sud de la Marne devient de plus en plus difficile à passer.

ZAN artificialisation des sols

A noter au passage que la surface agricole consommée sera de 14 917 m² soit environ 1,50 ha.

La conscience de devoir économiser l'énergie et d'accepter un complément de production électrique par d'autres énergies renouvelables est envisageable mais **PLUS D'EOLIEN DANS LE SUD OUEST MARNAIS.**

C'est scandaleux que de prévoir de tels projets aussi démesurés.

Voilà Monsieur le commissaire enquêteur le constat d'une inadéquation territoriale de ce projet, MERCI de participer au sauvetage de notre MARNE en donnant un avis défavorable pour non-respect de son environnement.

Mes respectueuses salutations.